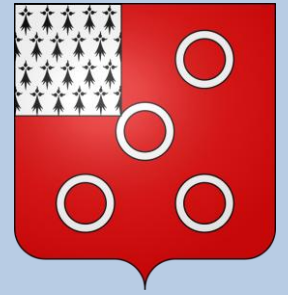


Bulletin municipal de la commune des SOUHESMES-RAMPONT



N° 2 – mai / juin /juillet 2014



Infos pratiques

**Secrétariat de mairie



*Mme MARINA-MARTINEZ Anne-Marie vous accueille à la

Mairie des Souhemes : 27 Grande Rue (tél. : 03.29.80.50.61)

Les lundis de 15h à 17h Les jeudis de 10h à 13h

*Mairie de Rampont : Les dimanches de 9h à 10h

**** Informatique**

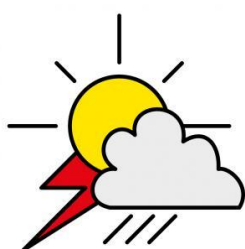


Notre commune est désormais dotée d'un site internet !

Chacun, depuis son ordinateur peut consulter des informations, mises à jour régulièrement par M Floquet en *tapant* :

souhesmes-rampont.e-monsite.com

**** Risques météorologiques :**



Il peut arriver tout au long de l'année que la météo « nous joue des tours » (orages, tempêtes, etc..) Afin que chacun puisse prendre des décisions de sorties, ou d'activités en extérieur en toute sécurité, le répondeur du Conseil général est accessible EN PERIODE D'ALERTE au n° **0249.500.626** et diffuse toutes les informations utiles en temps réel.

(En dehors des alertes, ce répondeur n'est pas activé)

A) LA VIE DANS NOS VILLAGES

1) ETAT-CIVIL

Naissances

Entre avril 2013 et avril 2014, aux Souhesmes-Rampont, sont nés 6 nouveaux *petits habitants*.

Ainsi en ce début 2014, nous saluons « l'arrivée » de Alex Maignet, le 15 février et de Charline Drouard, le 24 avril.

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès :

Les Souhesmes : En mai, Mr Ryckelynck Jean –Luc est décédé, à l'âge de 63 ans

Rampont : En mai, Mme Marthe Gérard est décédée à l'âge de 85 ans.

L'ensemble des membres du conseil municipal s'associe à la peine des familles, leur présente ses sincères condoléances et les assure de son entier soutien.

2) CULTURE : Animations / Associations

SOUHESMES, « la fête des enfants » du 11 mai :

Les membres du Comité des Fêtes remercient toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de cet après-midi, ludique même si le mauvais temps s'en est mêlé, obligeant les organisateurs à annuler l'installation des « grands jeux surprise ». Cette association de bénévoles, s'emploie à dynamiser le village. Elle ne sollicite pas de subvention de la part de la municipalité, mais une *aide logistique* lui est apportée pour la distribution de ses documents d'informations et la mise à disposition de la Salle des Fêtes pour de ses différentes manifestations.

Pour RAMPONT :

La fête est organisée le 26 juillet avec concours de belote et de pétanque l'après-midi et repas le soir ..

Centre de loisirs / Anim'été :

Le centre de loisirs de Souhesmes-Rampont fonctionne « à plein » et accueille les enfants de 4 à 11 ans, **du lundi 7 JUILLET au samedi 2 AOUT 2014**, dans les locaux de la salle des fêtes des Souhesmes.

Pour les *ados de 12 à 17 ans* 'Anim'été prend le relais aux mêmes dates .Les lieux d'organisation dépendent des choix des activités.

Bibliothèque :



Depuis le début juin, le « cocon poétique » y est installé. Cette belle structure de tissus blancs se présente comme un abri dans lequel, on s'installe confortablement pour lire -ou se faire lire- des contes, ou des poèmes. Des jeux, liés à la découverte du vocabulaire poétique (mots croisés géants, lignes de poèmes mélangées à recomposer selon sa propre inspiration..) seront proposés. Animations tous les mercredis jusqu'au 25 juillet, pour y laisser vagabonder son imagination à tout âge.

Un partenariat a été établi entre les bénévoles et la directrice du Centre Aéré, afin que les enfants inscrits puissent bénéficier, par petits groupes, d'animations à la fois ludiques et pédagogiques, pour découvrir cette « cabane ».

Journée du 14 juillet :



Il est de tradition dans nos villages d'honorer les « Aînés » le jour de la fête nationale.

La commune ne peut qu'être fière de ses aînés, qui ont permis aux villages de prospérer au fil des ans.

Chaque année, au cœur de l'été, les élus remettent un « panier garni » aux habitants, à partir de leurs 65 ans. Qu'ils trouvent dans ce geste, un remerciement symbolique pour leur attachement à notre commune.

Cette fois, ce panier était constitué de « douceurs lorraines » à base de mirabelles. Le doyen, Monsieur Gilbert Husson, né en mars 1921 a reçu gaiement son « colis », aux côtés de son épouse Solange, *une jeunette* de 7 ans sa cadette.

Monsieur Gilbert Husson

3) PERSONNEL COMMUNAL

Départ en retraite de Mme Jannel :

Mme Jannel, domiciliée à Rampont a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet. Elle va pouvoir « souffler » un peu et profiter pleinement de son temps redevenu *libre* ! Toute l'équipe la remercie d'avoir été « fidèle au poste » et lui souhaite la pleine réussite de tous ses nouveaux projets.

4) TRAVAUX EN COURS ET REALISATIONS

Salle des fêtes Claude Fischer



Les travaux de modernisation et de mise aux normes de la cuisine sont terminés. L'entreprise *T.L Rénovation* de Montzéville a mené à bien sa tâche.

L'équipe d'animation du Centre Aéré est la première à bénéficier pleinement des nouveaux aménagements.

- Afin de s'adapter aux frais de fonctionnement de cette salle, des modifications seront apportées aux tarifs de location à compter de novembre prochain. Le montant facturé tiendra compte forfaitairement d'un tarif *hiver* et d'un tarif *été* (des études sont en cours pour évaluer plus précisément le prix de revient du chauffage).

Local technique pour la réception d'internet haut débit :

Dossier en cours de réalisation selon les démarches réglementaires :

(Délibération du conseil / permis de construire / demande de subvention / publication / devis... et travaux)

Toiture du presbytère :

Afin de ne pas laisser se détériorer ce bâtiment, appartenant au patrimoine architectural communal, il avait été décidé d'entreprendre des travaux de rénovation de la toiture. Différents devis ont été sollicités et c'est celui de M. Joseph Pascal qui a été retenu.

Remplacement d'un abribus (Souhesmes)

Après le passage de la commission de sécurité du CAUE, le 22 mai, pour la validation du respect des normes du projet de remplacement de l'abribus situé à l'angle de la Grande Rue et de la Petite Rue, nous avons été informés que le dossier passera en consultation au Conseil Général, courant novembre.

Une fois les accords administratifs obtenus, les travaux pourront débuter. Puis sur présentation de la « facture acquittée », une subvention sera perçue par la commune.

Affaire à suivre donc jusqu'au début 2015.

5) CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

Affouages : Les tarifs 2014/2015, sont fixés comme suit :

5,50 € jusqu'à 15 stères et 8 € à partir du 16^{ème} stère.

Il a été décidé, à l'unanimité, au dernier conseil de proroger les délais d'exploitation des coupes :

Souhesmes : n° 10/11/17/18/20 jusqu'au 31.10.2015 et n°8 jusqu'au 31.10.2016

Rampont : n° 3A/4A/4BC/5 jusqu'au 31.10.2015

L'entretien des espaces verts :



Le contrat passé avec l'entreprise « AlexNature » a pris fin en avril et c'est la société « Stéphane Environnement » qui a été retenue, après avoir présenté des devis plus avantageux. Désormais le ramassage immédiat des tontes et les soins aux arbustes sont inclus, pour nos 2 villages.

Chaque année, avant les périodes de travaux extérieurs, ce contrat sera revu et d'autres sociétés ou associations pourront être sollicitées, afin de conserver à la commune un bon rapport « qualité/prix ».

Il en va de la propreté des villages ...à laquelle les habitants, bien sûr, contribuent, en entretenant régulièrement leurs accès à la rue. Il est d'ailleurs agréable de constater que les riverains aménagent agréablement les abords de leur maison, c'est l'ensemble de la commune qui est ainsi mise en valeur.

Utilisation du Pâquis de Souhesmes :

Les utilisateurs du terrain du *foot*, dont la pelouse est désormais régulièrement entretenue, veilleront à ne plus laisser aucun débris sur place (les emballages de boissons, de bonbons...)

Tri sélectif :

Utilisation de la Décharge :

En raison de dépôts effectués par des personnes extérieures aux villages, encore trop souvent constatés, il a été décidé de faire poser une barrière, à Souhesmes, et de remettre en service la barrière de Rampont, afin d'en limiter l'accès aux seuls habitants de nos villages. Le coût de ces aménagements s'élève à 1450€, la réalisation en sera confiée à l'entreprise SOMETO. Un planning précisant les conditions d'utilisation vous sera ensuite remis.

- Nouveau rappel : Les déchets doivent être emmenés à la Déchetterie de la Grimoirie à Belrupt : mercredi et vendredi de 13h30 à 18h / samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h / dimanche de 9h à 12h .Ces horaires pourront être modifiés à partir du 1^{er} novembre.

6) INFOS ADMINISTRATIVES

Rentrée scolaire : année 2014 /2015 :

N° de téléphone de l'Ecole de Souilly : 03.29.80.55.96 (directrice Mme Jeannon)

Recensement de la population : Il est prévu en 2015, du 15 janvier au 15 février et Mme Marina-Martinez en sera coordonatrice pour nos villages.

7) PATRIMOINE / AU FIL DU TEMPS

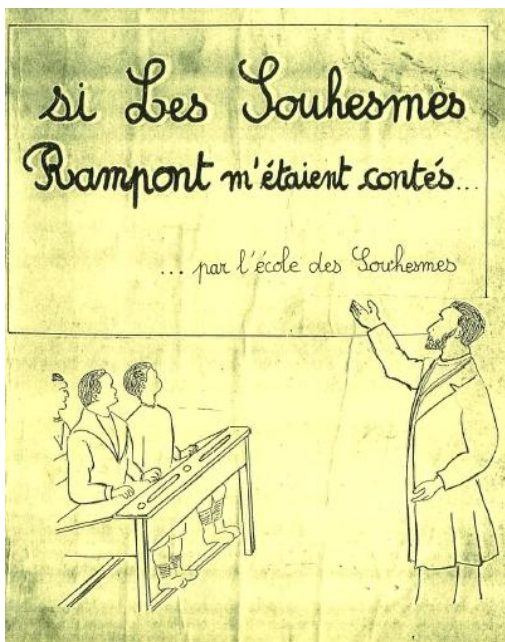
Commémorations du Centenaire de la Grande Guerre :

La « délégation départementale du Souvenir Français » souhaite que toutes les communes de Meuse, fassent sonner les cloches à la volée, **le dimanche 3 août à midi**, afin commémorer la mobilisation et la déclaration de guerre. Ce geste revêtira un caractère symbolique historiquement et bouleversant humainement .

La commune a décidé d'adhérer à ce projet .

Dans les archives municipales ,

ont été retrouvés les documents réalisés par le dernier instituteur à avoir été en poste aux Souhesmes, Mr Jean-Luc Lécaillon. De sa monographie très complète (ses recherches s'étalent de la Révolution de 1789 à 1992) nous tirerons régulièrement quelques souvenirs.



Les élèves de ces années scolaires-là, qui habiteraient encore au village auront sûrement plaisir à revoir « publier » leur travail. Pour les « plus époques lointaines », cette trace écrite sera une remise à jour dans la mémoire collective . Quant aux personnes qui ont vécu les évènements relatés dans les périodes plus récentes, elles se replongeront dans le passé de leurs familles et leur jeunesse. Et cela permettra à tous, même aux nouveaux habitants, de s'approprier *un morceau de l'histoire locale*.

Ainsi si l'état français a conservé le 14 juillet comme date de Fête Nationale, en commémoration de la Prise de la Bastille du 14 juillet 1789, la Révolution Française avait institué d'autres fêtes au fil de l'année.

Les fêtes de la révolution :

- 23 thermidor an 4 : (10 août 1796)

Célébration des fêtes du 14 juillet et du 10 août.

... Il sera établi à la commune chef lieu de canton, des jeux et des danses analogues à celle fêtée pour le divertissement des jeunes gens qui voudront s'y livrer. Il sera donné des prix aux vainqueurs.

- 3 fructidor an 5 : (20 août 1797) Fête des vieillards.

*Considérant que le but de cette fête et de faire germer dans les cœurs l'amour de la vertu, en lui assurant les hommages qui lui sont dus, et à améliorer nos mœurs en nous portant à la pratiquer....
... arrêté que la fête des vieillards sera célébrée le 10 fructidor prochain dans toutes les communes de l'arrondissement du canton...*

- 21 ventose an 6 : (11 mars 1798) Fête de la souveraineté du peuple.
- 10 fleural an 6 : (28 avril 1798) Fête des époux.
- 20 messidor an 6 : (8 juillet 1798) Fête de l'agriculture.

B) CODECOM : MISE EN PLACE DU NOUVEAU BUREAU

- La 1^{ère} réunion s'est tenue le 22 avril, à la Salle Intergénérationnelle de Souilly.

Répartitions de nos conseillers dans les commissions intercommunales :

Pour les Souhesmes –Rampont, les 3 membres titulaires étaient présents : Mr Buys, Mr Florimond et Mme Lesire.

A l'issue des différents votes, le président a été élu : c'est Mr Nahant qui a obtenu la majorité des suffrages (devant Mr Jeronne), ainsi que les 5 vice-présidents.

1^{er} vice – président : Mr Jaunel, 2^{ème} vice – président : Mr Maurer, 3^{ème} vice – présidente : Mme Jung – Collinet, 4^{ème} vice-président : Mr Pierre et 5^{ème} vice –président : Mr Pierron .

La 1^{ère} Commission, avec compétences pour les projets économiques (de développement local, des aménagements, et des manifestations touristiques –préparation du centenaire de la bataille de 1916) est confiée à Mr Jaunel. *Pour notre commune, c'est Mme Lesire qui y siègera en qualité de membre titulaire.*

- **La 2^{ème} commission**, présidée par Mr Maurer, s'acquittera de la gestion de l'Environnement, et *c'est Mr Buys qui y représentera la commune (titulaire).*
- **La 3^{ème} commission**, présidée par Mme Jung-Collinet s'intéressera à la Cohésion Sociale, aux domaines de la Culture et des Loisirs, fera le lien avec les associations, les animations péri-scolaires et la Petite Enfance. *Mme Champenois y sera membre consultatif.*
- **La 4^{ème} commission**, présidée par Mr Pierre aura en charge les questions scolaires, péri-scolaires, sanitaires et le suivi informatique. *Mme Delandre y participera comme membre consultatif.*
- **La 5^{ème} commission**, présidée par Mr Pierron, travaillera dans les domaines de la Voirie communautaire, du Logement, et agira pour lutter contre la précarité énergétique. *Mr Florimond y interviendra en qualité de membre titulaire.*

- / -

L'ensemble de l'Equipe municipale, vous souhaite un bel été !

Un bulletin spécifique, qui remettra à jour l'ensemble des infos pratiques liées à la vie de la Commune, est en cours de réalisation .

CI -DESSOUS LE COUPON DESTINE A RECEVOIR VOS MESSAGES : A DECOUPER ET A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....Mme/Mr.....signature